



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Marc Bloch
Bonnat

2020-2024

COLLEGE MARC BLOCH PROJET ETABLISSEMENT



Collège Marc Bloch
6 chemin de Ronde
23220 BONNAT

Tel : 05 55 62 12 94

Mail : ce.0230006g@ac-limoges.fr

PRINCIPALE DU COLLEGE :
Isabelle MAZEIRAT

Septembre 2020

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION
2. DIAGNOSTIC
3. AXE 1 : ACCUEILLIR LA DIVERSITE DES ELEVES
4. AXE 2 : TRAVAILLER ENSEMBLE POUR FAVORISER LA REUSSITE ET L'AMBITION DES ELEVES
5. AXE 3 : S'OUVRIRE SUR LE MONDE, DEVENIR CITOYEN DU MONDE
6. SYNTHESE

1. INTRODUCTION

L'objet du présent projet d'établissement est d'une part de présenter l'établissement, de faire son diagnostic et d'autre part de se fixer collectivement des axes de travail et des objectifs à atteindre.

HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT :

Le collège de Bonnat, établissement public local d'enseignement, porte officiellement le nom de Marc Bloch depuis sa construction en 1978. Bonnat est une commune de 1306 habitants (source INSEE 2015) située dans le département de la Creuse en région Nouvelle-Aquitaine. Le collège Marc Bloch est implanté dans un canton rural, organisé autour du village de Bonnat, village situé à 20 km de Guéret (préfecture du département) et à 320 km de Bordeaux (préfecture de région). La commune est traversée par la rivière appelée La petite Creuse, la densité de la population est inférieure à 30 hab/km² (> 100 hab/km² en France) et le nombre d'habitants est stable depuis 2004 alors que la population de la Creuse diminue. Le secteur de recrutement du collège regroupe cinq écoles : à Méasnes, bourg frontalier de l'Indre (académie d'Orléans-Tours) au Nord, à Jouillat au Sud, qui se trouve hors du canton et à proximité de Guéret, à Chéniers, à Moutier-Malcard et à Bonnat. Le secteur est fortement marqué par la ruralité et l'éloignement de certains équipements culturels notamment.

Marc Léopold Benjamin Bloch, né le 6 juillet 1886 à Lyon (Rhône) et mort le 16 juin 1944 à Saint-Didier-de-Formans (Ain), est un historien français, fondateur avec Lucien Febvre des Annales d'histoire économique et sociale en 1929. Marc Bloch a donné à l'école historique française une renommée qui s'étend bien au-delà de l'Europe. Marc Bloch fait des études secondaires brillantes à Paris, au lycée Louis-le-Grand, puis entre à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1904.

Professeur de lycée (Montpellier puis Amiens) quand éclate la Première Guerre mondiale, il est mobilisé comme sergent d'infanterie. Marc Bloch est nommé professeur à la faculté de Strasbourg, redevenue française en 1919 puis alors qu'il venait de succéder à Henri Hauser à la Sorbonne en 1936 (chaire d'histoire économique), la Seconde Guerre mondiale le surprend dans la plénitude de sa carrière et de ses recherches. Après la Campagne de France de 1940, il est — en tant que Juif — exclu de la fonction publique par le gouvernement de Vichy en octobre 1940. Il rédige entre la fin 1940 et début 1943, sans documentation et dans des conditions difficiles, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, publié en 1949 par les soins de Lucien Febvre, livre « testament » dans lequel il résume les exigences singulières du métier d'historien.

Il entre dans la clandestinité fin 1942, quand les Allemands envahissent la zone libre. En 1943, après l'invasion de la zone sud qui ne le laisse en sécurité nulle part, il s'engage dans la Résistance, dont il devient un des chefs pour la région lyonnaise. Il est arrêté, torturé, puis exécuté par la Gestapo le 16 juin 1944.

Ancien combattant de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale, il est décoré de la Légion d'honneur à titre militaire, de la croix de guerre 1914-1918 et de la croix de guerre 1939-1945. (Source Wikipédia)

2. DIAGNOSTIC

Le collège Marc Bloch est un EPLE (établissement public local d'enseignement) de catégorie 1. Il est situé en limite du bourg, donnant sur la campagne. Le contexte démographique est défavorable.

C'est un collège comprenant 7 divisions. Il comprend également 1 section sportive Badminton.

Indice d'éloignement des collèges - 2019 - 2020	Etab	Dépt	Acad	France
Indice d'éloignement (distance domicile-collège, distance équipements culturels et sportifs, offre de formation...)	5,4	4,6	2,2	1,1

EFFECTIFS :

155 élèves en 2018-2019

147 élèves en 2019-2020

141 élèves en 2020-2021

Les effectifs sont en baisse conformément aux prévisions démographiques de l'académie et particulièrement en Creuse. La répartition filles/garçons est équilibrée.

Les locaux sur une superficie de 2485 m² ont une capacité théorique de 240 élèves.

REPARTITIONS DES CSP :

Distribution par PCS regroupées	Etab	Dépt	Acad	France
Cadres supérieurs et enseignants	10,3	14,0	17,8	23,2
Cadres moyens	6,2	10,9	13,0	12,3
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	41,1	34,7	29,6	26,2
Ouvriers et inactifs	35,6	31,8	32,6	34,3
Non renseignée	6,8	8,5	6,9	4,0

Ces chiffres montrent une population scolaire plutôt très défavorisée.

Indice de position sociale	Etab	Dépt	Acad	Région
Ensemble des élèves (hors SEGPA)	97,7	102,2	103,4	106,7

IPS : indicateur calculé à partir des caractéristiques sociales, culturelles et économiques des familles qui influent sur le contexte d'apprentissage des élèves. IPS moyen est de 100 sur une échelle de 49 à 159.

Les élèves boursiers 20% (31 familles pour un montant global de 7182 €) sont moins importants que dans le département, l'académie et la France. De même l'aide à la restauration scolaire du Conseil départemental profite à 30 familles pour un montant de 3268.5€ et le fond social à 11 familles pour un montant moyen de 162€ par famille. Ces chiffres ne semblent pas en corrélation avec le profil des CSP de l'établissement. De plus, le nombre d'élèves boursiers diminue par rapport aux années précédentes.

Par ailleurs, les créances de ½ pension sont aujourd'hui très faibles : 1.9% du budget SRH soit un montant de 1223.98€. Cela concerne 9 familles soit 7.3% des familles ½ pensionnaires. Elles étaient au plus haut entre 25 et 28% en 2014. Le suivi des dossiers de créances par l'agence comptable et la gestionnaire a été très efficace.

LA REPARTITION DES ELEVES PAR REGIME EST LA SUIVANTE :

- Les externes : 12.9%
- Les demi-pensionnaires : 87.1% (83.5% dans le département et 71.3% en France)

La particularité du collège Marc Bloch est le nombre important de ½ pensionnaires et le nombre d'élèves qui se rendent au collège par les transports scolaires : 98, soit 67% des élèves répartis sur 9 circuits.

OFFRE DE LV :

3 langues vivantes proposées :

- Anglais : 100%
- Espagnol : 67%
- Allemand : 33%

L'effectif des élèves germanistes est très fluctuant d'une promotion à l'autre, 33% est une bonne année.

DIFFICULTES SCOLAIRES ET INCLUSION SCOLAIRE :

- 7.3% d'élèves en retard en 6^e, ce chiffre est inférieur au taux départemental 8.4% et supérieur aux taux académique 6.6% et national 6.8%.
- 4.9% d'élèves sont en avance.
- A la rentrée 2019, 13 élèves à besoin éducatif particulier sont suivis (PPS, PAP, PPRE, PAI) par la cellule de veille.
- Les résultats aux évaluations nationales en 6^e sont globalement meilleurs que les résultats départementaux, académiques et nationaux mais aussi plus homogènes avec moins de très bons résultats.
- Dispositif Devoirs faits : 2h hebdomadaires par élève

Intervenants sur le dispositif	Enseignants	AED	Service civique	Autres
France	53.1%	27.3%	11.24%	8.33%
Bonnat 2018/2019	4 (50%)	3 (37.5%)	0	1 (12.5%)

Le suivi des élèves à besoin éducatif particulier est retenu dans les axes prioritaires du projet d'établissement.

ENCADREMENT :

Personnels	Nombre
Professeurs	19 (13.1ETP)
Administratifs	1
ATSS	2
Infirmière	1 (0.5 ETP)
Surveillants vie scolaire	3 (2 ETP)
CPE	1 (0.5ETP)
Agents du CD23	6
Agents du SIVU	2
Adjoint gestionnaire	1
Chef d'établissement	1

Personnels en 2019 : 37 personnes. Le nombre de personnels est stable.

PROFESSEURS :

Age moyen : 41.9 ans (stable depuis 4 ans)

Ancienneté dans le poste : 5.8 ans, c'est une moyenne inférieure de 2 ans aux moyennes départementale et nationale. L'équipe est en voie de stabilisation.

Le nombre d'enseignants en services partagés est de 8 soit 42%.

93,6 % des enseignants sont certifiés presque 10 points au-dessus des moyennes départementale et nationale, cette valeur est stable dans l'établissement. Celui des temps partiels est stable également avec 15,8% temps partiels soit 3 points supérieurs aux niveaux départemental, académique et national. Mais nous sommes sur des effets de seuil car cela représente 2 enseignants.

Les enseignants sont attachés à la qualité de travail au collège Marc Bloch, et la qualité des relations entre personnels est très satisfaisante.

MOYENS :

E/D : 19.4 > départemental 23, académique 25 et national 25.1

E/S : 19.37 > départemental 21.27, académique 23 et national 23.28

H/E : 1.5 > départemental 1.32, académique 1.21 et national 1.17

DGH : 225 HP et 16 HSA 7% HSA (< académie 8/9%)

7 divisions

7 TBI, 2 salles informatiques

Les ratios de moyens sont favorables à l'établissement.

PERFORMANCE :

Score moyen des élèves de sixième - 2019 - 2020	Etab	Dépt	Acad	Région
Score en mathématiques	235,6	243,3	247,7	250,2
Score en français	253,1	252,2	256,5	256,2

Répartition des élèves de sixième par niveau de maîtrise en français - 2019 - 2020	Etab	Dépt	Acad	Région
Insuffisant	0,0	1,9	1,5	1,8
Fragile	16,7	17,1	13,6	13,6
Satisfaisant	80,6	68,6	73,2	72,9
Très bon	2,8	12,3	11,7	11,7
Répartition des élèves de sixième par niveau de maîtrise en mathématiques 2019-2020	Etab	Dépt	Acad	Région
Insuffisant	2,9	3,0	2,4	2,2
Fragile	25,7	31,4	27,8	26,0
Satisfaisant	65,7	57,1	59,2	60,6
Très bon	5,7	8,5	10,6	11,2

Globalement, les résultats des élèves du collège sont moins bien en mathématiques et comparables aux moyennes en français. Cependant le nombre d'élèves obtenant de très bons résultats sont très en deçà des autres strates : il y a moins d'élèves très bons et moins d'élèves en grande difficulté.

Taux de redoublement : 0% tous niveaux sauf 3è : 2.4% soit 1 élève. La valeur cible du contrat d'objectif 2014-2017 a été atteinte.

Indicateurs de valeur ajoutée des collèges (IVAC)

Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de réussite brut	96	90	85	74	92
Valeur ajoutée / Académie	+9	+3	-4	-13	+7
Valeur ajoutée / France	+10	+3	-4	-12	+6

Note à l'écrit au DNB selon le sexe	2015	2016	2017	2018	2019
Filles	9,7	12,3	10,5	9,5	10,3
Garçons	11,8	11,6	9,4	7,9	9,5

Note à l'écrit au DNB en Français / Maths 2019	Etab	Dépt	Acad	Région
Français	9.3	9.7	9.7	10.1
Mathématiques	9.6	7.1	7.6	10.0

Note moyenne en contrôle continu au DNB	2015	2016	Nombre moyen de points au socle commun 2019	2017	2018	2019
Note moyenne en contrôle continu	12,9	14,3	Nombre moyen de points	277	258	297
Note moyenne académique	13,1	13,3	Nombre moyen académique			298
Note moyenne France	13,0	13,2	Nombre moyen France			305

L'objectif du précédent contrat, d'améliorer la réussite au DNB, est semble-t-il à poursuivre au regard des résultats très irréguliers.

ORIENTATION :

Taux de passage post-3ème selon le sexe 2019	Etab	Dépt	Acad	Région
2nde GT - Garçons	50,0	51,9	54,4	57,6
2nde GT - Filles	68,4	67,4	71,1	71,2
2nde PRO - Garçons	5,6	17,1	21,1	21,5
2nde PRO - Filles	5,3	12,3	13,6	14,1
Agriculture - Garçons	0	7,3	5,6	4,5
Agriculture - Filles	15,8	9,3	5,8	5,4
Apprentissage - Garçons	33,3	10,6	7,9	7,9
Apprentissage - Filles	5,3	2,0	2,8	2,2
Autres situations - Garçons	11,1	4,4	2,7	2,6
Autres situations - Filles	5,3	4,4	2,3	2,9

Taux de passage post-3ème selon la PCS 2019	Etab	Dépt	Acad	Région
2nde GT - Ouvriers et inactifs	55,6	48,1	48,8	47,0
2nde PRO - Ouvriers et inactifs	11,1	18,6	24,7	24,8
Agriculture - Ouvriers et inactifs	22,2	7,4	4,1	4,9
Apprentissage - Ouvriers et inactifs	11,1	5,9	5,5	4,5

- Apprentissage : 0% (<-2 départemental académique et national)
- Taux d'accès en Seconde GT : 43.9%, il est très inférieur aux taux départemental 58.5%, académique 62.4% et national 65.5% et à la valeur cible du contrat d'objectif fixé à 70% mais aussi très fluctuant d'une année sur l'autre
- Taux d'accès en Seconde Professionnelle : 34.1% > départemental 15.4%, académique 18.4% et national 19.1% et > à la valeur cible du contrat d'objectif de 25%
- Taux d'accès en 1ère CAP : 4.9% < départemental académique et national mais conforme à la valeur cible
- Taux d'accès en filière Agriculture : 12.2% > départemental 10.4%, académique 5.7 et national 3.3%

Devenir des élèves en fin de Seconde GT:

- 1^{ère} générale : 79%, en forte augmentation cette année 2018
- 1^{ère} technologie : 15.8%, en très nette diminution cette année 2018
- 1^{ère} professionnel : 0%
- Le redoublement en fin de 2^{nde} GT est très fluctuant d'une année sur l'autre. Les chiffres ne permettent pas de dégager des tendances

Les chiffres de l'orientation ne permettent pas de dégager des tendances, ils sont très irréguliers selon les années. La poursuite du suivi individuel des élèves sera privilégiée.

REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DANS LES INSTANCES :

Résultats des élections 2019/2020 :

- Parents : 1 liste, 58.85% de participation, quotient électoral de 18/37.7, tous les sièges sont pourvus
- Personnels enseignement et éducation : 1 liste, 87.5% de participation, quotient électoral de 3.5/4, tous les sièges sont pourvus
- Personnels TOSS : 1 liste, 100% de participation, quotient électoral de 3.5/4, tous les sièges sont pourvus

Ces résultats sont en augmentation cette année 2019/2020 et témoignent d'une volonté d'implication, notamment des parents dans la vie de l'établissement.

BILAN VIE SCOLAIRE :

- Absentéisme

1.77% d'absentéisme

Signalements d'absentéisme : 2

- Punitons

Retenues : 52

Exclusions de cours : pas de chiffre mais elles sont rares

- Sanction du chef d'établissement

Exclusions temporaires de l'établissement : 4 (9 en 2017/2018)

Inclusion/exclusion : 0

Conseil de discipline : 0

ANALYSE FINANCIERE :

- Compte financier positif et des réserves financières (120 jours d'autonomie) qui permettent de travailler dans un climat serein
- Reliquat de fond social de 43% de l'enveloppe initiale pour l'exercice 2019
- Participations financières des partenaires de l'EPL (FSE, Mairies...) par des aides aux voyages
- Un budget transport important dû à la ruralité
- Des recettes importantes au service SRH (nombre de rationnaires des écoles, du collège et de commensaux 228 repas/jour en moyenne)

- Disparition de la taxe d'apprentissage

Le collège accueille au restaurant scolaire les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire voisines du collège et les enseignants de ces mêmes écoles.

POINTS FORTS :

UN CLIMAT SCOLAIRE SEREIN.

Un nombre d'élèves par division très favorable à la différenciation pédagogique, à l'inclusion et à la réussite des élèves.

Une bonne attractivité de l'établissement (pas d'évasion d'élèves).

Les instances et les associations démocratiques en place et dynamiques : CVC, CA (tous les sièges sont pourvus), A.S. , F.S.E., Eco-délégués. La dynamique du FSE est bonne.

Les résultats des élections des représentants au CA (nombre de candidats, participation et quotient électoraux très satisfaisants).

La communication interne en direction des personnels (casier, internet, direct, ENT...) et des élèves fonctionne bien. Le secrétariat est très efficace.

Le dialogue de gestion avec la collectivité de rattachement est de qualité.

Des locaux pédagogiques de qualité, bien entretenus et fonctionnels.

Un compte financier positif et des réserves financières confortables.

LA QUALITE DES PERSONNELS ET LEURS ENGAGEMENTS.

L'engagement des équipes enseignants et des agents.

Un conseil pédagogique ouvert à tous les enseignants et largement fréquenté.

Le suivi des élèves par la vie scolaire (les absences, les observations, les punitions).

Une dynamique numérique et culturelle autour de la professeure documentaliste et de la professeure de technologie, l'ENT, le blog du collège et les usages du numérique largement développés par les enseignants pour la pédagogie.

L'ouverture internationale : Allemagne, Irlande, Espagne.

Un équilibre entre les enseignants en place et les nouveaux arrivants dans l'équipe pédagogique.

La liaison CM2-6è : école/collège.

L'implication de l'infirmière et le programme du CESC.

DES PROJETS STRUCTURANTS : DYNAMIQUE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE.

La section sportive et les valeurs qu'elle porte. Des installations sportives très proches et de grande qualité (gymnase type C, salle de musculation, salle de gymnastique, dojo, salle de boxe, stade, piste d'athlétisme, golf).

Un parcours Avenir étoffé et structuré autour d'un événement phare : le salon des métiers et des formations organisé à Bonnat par les élèves.

La chorale, très fréquentée, s'inscrit dans un projet inter-collège (Boussac, Marouzeau, Nadaud et Bonnat).

Le dynamisme des associations du collège : le nombre d'élèves licenciés à l'AS, le FSE fonctionne chaque jour et propose aux élèves des activités encadrées par les enseignants.

Marc Bloc est un **collège de secteur avec de nombreux points forts.**

POINTS DE VIGILANCE :

LA REUSSITE SCOLAIRE ET L'ORIENTATION

Les résultats du DNB et la validation du socle.

L'orientation vers la Seconde GT très fluctuante.

La réussite des élèves en fin de Seconde Prof et de 1ère année de CAP et le suivi de cohorte.

L'engagement des enseignants dans un travail en équipe.

Peu d'enseignants inscrits en formation (2/22).

La répartition des heures de dotation réservée à l'autonomie de l'établissement.

LE RAPPROCHEMENT DU VOLET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF DU PROJET D'ETABLISSEMENT GRACE AUX PARCOURS EDUCATIFS.

L'intégration du programme du CESC dans le parcours santé, la coordination entre le volet éducatif et pédagogique du parcours santé-citoyenneté.

Le renforcement du dispositif « Devoirs faits ».

La lisibilité du PEAC (progressivité, ancrage dans le socle, évaluation).

La concrétisation de la démarche développement durable.

PRESERVER LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE, RENFORCER LES VALEURS DE L'ECOLE, LA SOLIDARITE, L'EQUITE.

La communication externe : les outils (ENT phase d'appropriation), la mise en valeur des réussites.

L'accueil des nouveaux personnels et des enseignants en service partagé.

L'accueil des élèves de l'école maternelle et élémentaire au restaurant scolaire.

Le poste de CPE en ½ équivalent temps plein ETP.

La vigilance sur les budgets prévisionnels des voyages compte tenu des CSP modestes et défavorisées. Mesurer le montant de la participation des familles et du reste à charge pour le collège.

Le nombre d'élèves boursiers ne semble pas en corrélation avec le profil des CSP de l'établissement.

L'augmentation des coûts des transports, de la viabilisation, des denrées alimentaires (amélioration de la qualité et de l'approvisionnement).

Les espaces abrités pour les élèves, le hall, la cour, les toilettes, les espaces d'autonomie.

3. AXE 1 : ACCUEILLIR LA DIVERSITE DES ELEVES

L'inclusion scolaire : Améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, MDPH, PAP, EIP.

Renforcer le dispositif « Devoirs faits » et l'accompagnement individuel.

Tutorat en 3è : préparation à l'examen du DNB.

Soutenir et accompagner les équipes enseignantes et de vie scolaire dans la prise en charge de l'hétérogénéité croissante des élèves : des cellules de veille efficaces et dynamiques.

Favoriser la formalisation des PPRE et autres dispositifs à partir de l'expertise des enseignants et des équipes pluridisciplinaires.

Aménager des locaux pour l'inclusion scolaire. Poursuivre les équipements numériques notamment pour l'inclusion scolaire et répondre aux besoins éducatifs particuliers.

Accueillir les intervenants extérieurs (EACJF, SESSAD, Association pour les personnes déficientes visuelles...).

Promouvoir la coopération avec les familles : espace parents, messagerie ENT, RV de début d'année pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, rencontre parents-professeur, RV individuels parents.

Indicateurs :

- 11 élèves à dispositifs particuliers (PPS, PAI, PPRE, PAP), 6 RV de rentrée avec les familles
- Bilan devoirs faits 2019/2020: 9 enseignants, 3 aed, 1 aesh, 37 élèves
- Connexions et usages ENT : 100% des enseignants, 100% des élèves, 78% des personnels, 70% des familles

4. AXE 2 : TRAVAILLER ENSEMBLE POUR FAVORISER LA REUSSITE ET L'AMBITION DES ELEVES :

Faciliter l'évolution des pratiques pédagogiques : Suivre la mise en œuvre de la réforme du collège sur le volet pédagogique (les nouveaux programmes, les EPI, l'AP, les 3 Parcours, les compétences numériques, l'évaluation) et sur le volet de la répartition des moyens.

Soutenir les coopérations des enseignants dans leur travail. Développer la formation de proximité.

Continuer le développement des usages de l'ENT (élargir l'assiette des utilisateurs)

Déployer et favoriser la prise en main du livret scolaire unique numérique LSU

Valoriser les potentiels et les réussites des élèves, communiquer avec les familles

Rechercher la validation de l'ASSN, de l'ASSR, du PSC1 et des compétences numériques.

Généraliser l'évaluation par compétences au service de la validation du socle mais aussi comme une aide à la réussite des élèves.

Mettre en place l'enseignement, l'évaluation et la certification des compétences numériques PIX.

Poursuivre les liaisons inter-cycle (fiche de transition, méthodes de travail, évaluation, progression commune, bilan de fin de cycle, formation de proximité) grâce au conseil école-collège.

Mettre en place des coopérations pédagogiques avec les enseignants des autres collèges visant à rompre l'isolement disciplinaire (devoirs communs, DNB blanc commun...).

Soutenir le salon des métiers et des formations construit pour et par les élèves : poursuivre le développement des partenariats. Enrichir le parcours Avenir sur tous les niveaux. Permettre aux élèves de construire leur projet de formation et d'orientation.

Inscrire les élèves de l'établissement dans les parcours d'excellence, les cordées de la réussite.

Soutenir l'offre de formation actuelle et développer de nouveaux projets.

Indicateurs :

- Résultats au DNB (CC/CT, plus-value PCS défavorisées) : 92% en 2019
- Nombre d'élèves inscrits dans l'offre de formation : latin 77 élèves, SSS bad 33 élèves, allemand 30 élèves, chorale 28 élèves, AS 68 élèves en 2019
- Nombre d'ordinateurs par élève :

5. AXE 3 : S'OUVRIR SUR LE MONDE, DEVENIR CITOYEN DU MONDE

Valoriser les séjours linguistiques et les échanges internationaux.

Soutenir l'association sportive et ses projets.

Installer une culture de la sécurité et de la sûreté dans le parcours citoyen. Organiser des exercices dans le cadre du PPMS, et en faire le bilan. Suivre le projet de mise en sûreté de l'établissement, flux des élèves et des personnels.

Formaliser et conforter les actions du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle), déjà très dense et les encrer dans le socle de connaissances, de compétences et de culture.

Développer les liens de l'établissement avec l'environnement (CPIE, Le Chai, Tiss'âge, ARS, La Guéretoise de spectacle, gendarmerie...). Encourager les partenariats et les Interventions bénévoles des associations partenaires.

Encourager les projets visant la biodiversité et le développement durable, profiter des opportunités locales ou régionales.

Faire vivre la démocratie au collège en faisant vivre les instances – délégués élèves, éco-délégués, CVC...

Améliorer la lisibilité du budget pour la communauté éducative.

Aider les parents au montage des dossiers de demande d'aide (bourses, fond social) et à accéder aux outils numériques (dossier en ligne).

Indicateurs :

- Nombre d'élèves boursiers :
- Séjours à l'étranger (taux de participation) : 3 séjours, taux à préciser
- Labellisation E3D : non
- Nombre de projets PEAC soutenus : 0